

## **Conseil municipal du 28 septembre 2017**

**Objet :** Délibération n°14  
Programme des équipements publics/ZAC Garonne Eiffel

Monsieur le Maire, chers collègues

La délibération de ce soir, propose de donner notre accord sur le principe de réalisation des espaces publics, dans le cadre du périmètre concernant la collectivité au sujet de la zone Garonne-Eiffel ...

Pour notre part, à la lecture des documents, les équipements publics proposés ne posent pas en tant que tel de problèmes particuliers.

Au regard de ceux-ci, la ville de Floirac, est concernée par 36% de la surface totale estimée sur la Rive-droite de la Garonne et avec ces 47 ha c'est donc, 5050 logements proposés soit une population d'au moins 10 300 nouveaux habitants prévus d'ici la fin de l'opération (OIN-Euratlantique). C'est plus de 50 % de notre population actuelle !

Il est évident qu'un tel programme global prévoyant 965 000m<sup>2</sup>, allant du Pont de Pierre à la ZAC des Quais, constitué de constructions à très large dominante « logement » est pour notre ville une très exigeante ambition, qu'il sera nécessaire de tenter au mieux de maîtriser les inconvénients que suscitent cette densité.

Aux delà des espaces et équipements publics envisagés qui sont indispensables pour trouver une cohésion sociale et un certain équilibre dans cette plaine de Floirac et ces berges de Garonne, 3 volets retiennent toute notre attention pour les années à venir :

Ils se résument par : la mobilité, l'intégration sociale et l'image économique de la ville.

### **I) Mobilité**

Je pense notamment aux problèmes de circulation résultant de cette forte concentration d'habitant.

Au développement et à la création du transport collectif en site propre sur cette berge comme sur la voie EYMET avec je l'espère, des modes de transport écologiques, différents et modernes qui permettent l'efficacité du déplacement et répondre ainsi aux besoins de notre population.

Ce pose aussi la question de Floirac avec sa « voisine » Bouliac, en terme d'Image et d'Entrée de Métropole Bordelaise.

La question qui nous est posée :

- Serons-nous contraint d'arrêter les véhicules ou d'en limiter les flux par la création de nouvelle plate-forme inter modulable en amont des quais de Floirac ?

Car, je considère que notre ville devrait élever son niveau d'exigence sur ces intentions de mobilité par rapport à la rive gauche, afin de requalifier fortement notre image de Ville défavorisée et d'accueillir la population de passage, venant du langonnais et de l'entre-deux mers.

## **II) La cohésion sociale**

- Malgré le nombre de logement, ce pose encore le problème du logement social sur notre territoire !
- Notre groupe Communiste à Bordeaux métropole a toujours défendu une répartition du logement locatif et social qui dépasse largement les 35% proposés, considérant, qu'il est nécessaire de répondre à la demande des jeunes couples, familles, retraités, femmes seules, comme les demandeurs d'emploi, qui souhaitent rester sur notre Rive plutôt que s'exiler vers les campagnes faute de prix des loyers abordables pour ces catégories de population.

Il ne va s'en dire que cette question, est à l'ordre du jour et nous préoccupe beaucoup. Surtout quand on apprend que les nouvelles mesures du gouvernement Macron, décide de supprimer 1,4 Million d'euros aux acteurs du logement et en baissant les aides (APL) aux locataires du seul secteur social, cela ...quand la France compte 4 million de mal logé.

## **III) l'Image économique**

Dernier point d'intérêt, c'est l'aspect économique qui lui en terme de surface, se contentera de 103 000 m2 de commerces, locaux d'activités et équipements publics et représentent le faible taux de 14,2% du programme de construction !

Certes, il est dit par certains Élus locaux, qu'aujourd'hui les PME/PMI n'ont pas nécessairement leurs places dans le cadre du développement urbain des métropoles mais elles sont pour autant un atout indispensable pour fixer les populations Intra-muros.

L'Agence A 'Urba a déjà alerté l'ensemble des maires et élus sur le fait d'éviter des réalisations de quartier uniquement dortoir !

Si l'on prend l'établissement de la défense, l'AIA de bordeaux, 1000 personnes sur notre site, c'est directement deux fois plus d'emplois induits et combien représente la part de la population salariée et que représente ces retours financiers pour la ville.

Combien, souhaiterait ce passer de cette attractivité ?

C'est pour cela que la ZAC des quais se nommant récemment Rives de Floirac, devra, à notre humble avis, faire la part « belle »aux établissements qui restent à déplacer et provenant du secteur de la passerelle.

Car notre groupe affirme que les entreprises, loin d'être des « laideurs »ont encore leur place dans une ville moderne !

- **Sur le volet consultatif**

Je terminerai par une requête :

-Si ce n'est déjà prévu, de telles transformations, de telles modifications d'image ne peuvent aller sans une bonne communication et une forte concertation avec la population !

Comme précisé, chaque espace public inscrit dans le programme des équipements fait l'objet d'une programmation détaillée, il sera donc utile pour notre part de présenter ces différents projets à notre population par le moyen de réunion publique, chose que beaucoup de Floiracaises et Floiracais attendent, tant les restructurations, sur la plaine de Garonne sont importantes et les interrogent.

C'est de grand bouleversement urbain qu'il s'agit sur notre Rive et ils sont loin d'être sans conséquences sur les 20 à 40 années à venir.